

**Présents :** Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAPDEVILLE, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, PROVENCE, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

**Absent ayant donné procuration°**

**Absent excusé :** Messieurs CAYRON, LAFAILLE

**Secrétaire de séance :** Mme CAPDEVILLE

La séance est ouverte à 19 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Bernard PEYROULET, Maire, soumet à l'approbation ce procès-verbal. Accord à l'unanimité.

**\*PARTIE FORMELLE :**

- **Renouvellement AFAF**

La désignation de 5 propriétaires appelés à siéger à l'AFAF a été réalisée. Ils rejoindront les 5 membres désignés par la Chambre d'Agriculture et Mme BERGÉ représentant le Conseil Départemental.

**\*PARTIE INFORMELLE :**

- **Charte de l' élu**

La commission « services de proximité » présente son travail sur le rôle de l' élu de proximité.

La volonté est d'être en veille, au contact et à l'écoute de l'administré, d'être un interlocuteur privilégié de son secteur.

Un processus de communication est soumis avec des pratiques et une méthodologie à adopter.

Proposition est faite de distribuer à l'intérieur des nouvelles de janvier la fiche contact avec les coordonnées de chaque élu dans sa proximité.

- **Locaux communaux**

Une identification exhaustive des locaux à usage communal ou service a été menée dans une optique de dynamisation du centre bourg afin de répondre à des sollicitations et d'établir un plan d'action pour une gestion visionnaire des locaux communaux.

Onze locaux ou espaces ont ainsi été relevés.

-Les propositions retenues :

- Négociation à poursuivre pour l'achat du local de la Caisse d'Epargne
- Requalification du bâti existant
- Utilisation de locaux communaux actuels avec disponibilité prochaine de fin de bail
- Réflexion sur le devenir de certains biens communaux tel que le couvent ou encore des locaux de privés
- Idée soulevée : partir d'une carte blanche et définir l'idéal souhaité en termes de commerces et services à implanter

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h30.

Fait à SAUVAGNON, le 21 janvier 2021



Le Maire,  
Bernard PEYROULET